

# BRÈVES ÉCONOMIQUES

## Tunisie & Libye

Une publication du Service Economique Régional de Tunis  
Semaine du 03 février 2025

### LE CHIFFRE A RETENIR

**1,7%**

Le déficit courant de la Tunisie  
en 2024, exprimé en  
pourcentage du PIB, selon la BCT

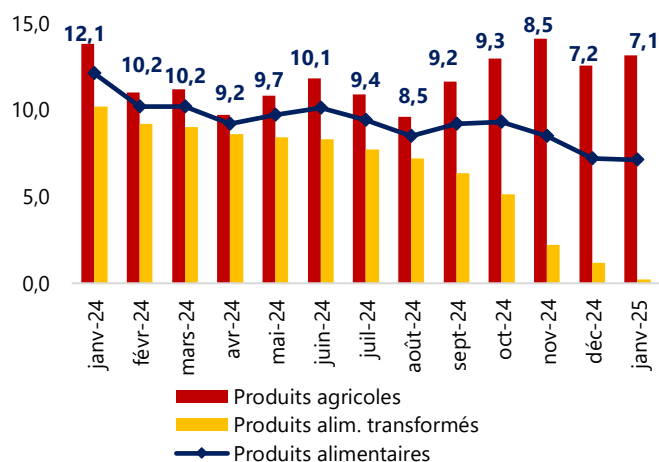
## Tunisie

### Repli de l'inflation à +6% en g.a. en janvier

Selon les [dernières données](#) de l'Institut National de la Statistique (INS), l'inflation a ralenti à +6,0% en glissement annuel (g.a.) en janvier, après +6,2% en décembre. En revanche, les prix ont accéléré sur un mois (+0,4%, après +0,2% le mois précédent). Par catégories, les prix des produits alimentaires, en baisse depuis novembre, repartent légèrement à la hausse (+0,6% sur le mois), portés par l'augmentation des prix des produits agricoles (+1,6%), en particulier des légumes frais (+3,6%). À l'inverse, les produits alimentaires transformés poursuivent leur recul (-0,5%), sous l'effet d'une nouvelle baisse du prix des huiles alimentaires (-4,7%). Sur un an, l'inflation alimentaire ralentit à +7,1%, après +7,2% en décembre. Les prix des produits manufacturés décélèrent également, à +5,7% en g.a. (contre +6,1% en g.a. en décembre), tirés par le ralentissement des prix de l'habillement (+8,6% en g.a., contre +9,7% le mois précédent). Concernant les services, dont les prix sont principalement tirés par les restaurants et hôtels (+11,7% en g.a.), l'inflation est restée stable à +5,3% en g.a. (contre +5,4%

en g.a. en décembre) puisque le ralentissement des prix des services de communication (+0,9% en g.a., contre +2,2% en g.a. en décembre) ne suffit pas à compenser l'accélération des prix des services de santé (+9,1% en g.a., après +8,4% en g.a. en décembre). Enfin, l'inflation sous-jacente, qui exclut les produits alimentaires et l'énergie, se replie à +6% sur un an, après +6,3% en g.a. le mois précédent. Pour rappel, la BCT a révisé à la hausse, en décembre dernier, sa prévision d'inflation pour 2025 à +6,2% en moyenne annuelle, contre +5,8% auparavant.

Evolution des prix des produits alimentaires par principales catégories de produits.



Sources : INS

## La BCT maintient son taux directeur inchangé à 8%

Le 5 février 2025, le conseil d'administration de la Banque Centrale de Tunisie (BCT) s'est [réuni](#) pour examiner les dernières évolutions conjoncturelles. L'institution a rappelé que l'inflation avait continué de ralentir pour s'établir à 6,2% en décembre (contre 6,6% en novembre), avec une moyenne annuelle de 7% sur l'ensemble de l'année 2024 (contre 9,3% en 2023). Ce ralentissement résulte en partie de la baisse des prix internationaux des produits alimentaires transformés (+1,1% en g.a. en décembre 2024), alors que des pressions haussières persistent sur les produits alimentaires frais (+12,6% en g.a. en décembre 2024). Concernant le commerce extérieur, le déficit courant devrait se réduire à 2,7 Mds TND en 2024 (soit 1,7% du PIB), contre 3,5 Mds TND en 2023 (2,3% du PIB), grâce à la hausse des recettes touristiques (+8,3% en g.a. à 7,5 Mds TND en 2024 ; 2,3 Mds EUR) et des transferts de la diaspora (+6,1% en g.a. à 8,1 Mds TND ; 2,5 Mds EUR). Ces facteurs ont contribué à renforcer les réserves de change qui ont atteint l'équivalent de 121 jours d'importations fin décembre, avant de baisser à 104 jours après le remboursement d'une émission obligataire de 1,1 Md USD (3,4 Mds TND) le 29 janvier dernier. Face à ces évolutions et compte tenu des incertitudes concernant l'évolution de l'inflation, le conseil d'administration de la BCT a décidé de maintenir son taux directeur à 8%.

## Nomination d'une nouvelle ministre des finances

Le président de la République a annoncé, le 5 février 2025, la nomination de Mechket Slama El-Khaldi au poste de ministre des Finances, en remplacement de Sihem Boughdiri Nemsia, en fonction depuis le 11 octobre 2021. Magistrat de formation, Mechket Slama El-Khaldi occupait précédemment la présidence de la Commission Nationale de Réconciliation Pénale (CNRP), organisme public créé en 2022 chargé de mettre en œuvre le processus de récupération des fonds publics détournés à la suite d'infractions financières, tout en

encourageant leur réinvestissement dans des projets régionaux.

## L'ARP approuve le financement de 90 M EUR par la BAfD pour le projet « CAP Emplois »

Le 3 février 2025, l'Assemblée des Représentants du Peuple (ARP) a [adopté](#) le projet de loi portant sur l'accord de prêt conclu entre la Banque africaine de développement (BAfD) et le gouvernement tunisien pour un montant de 90 M EUR (environ 300 M TND) destiné à financer une partie du Programme d'appui à la compétitivité des entreprises et à l'autonomisation de la population par la création d'emplois ([CAP Emplois](#)). Ce prêt, remboursable sur 24 ans avec une période de grâce, devrait être assorti d'un don de 2,5 M USD octroyé par le fonds fiduciaire We-Fi (« Women Entrepreneurs Finance Initiative »). [Approuvé en août dernier](#) par le conseil d'administration de la BAfD, le programme CAP Emplois ambitionne de renforcer l'inclusion économique et sociale et la création d'emplois en Tunisie à travers plusieurs axes : (i) le développement des compétences et la formation complémentaire ; (ii) l'appui à l'entrepreneuriat ; et (iii) le renforcement des capacités institutionnelles. Sa mise en œuvre, prévue sur la période 2024-2027, pourrait aboutir à la création de 118 900 emplois formels, dont 76 600 directs et 42 300 indirects.

## Baromètre 2024 de la CCITF

La Chambre de commerce et d'industrie tuniso-française (CCITF) a publié le 31 janvier son baromètre annuel sur l'impact de la conjoncture économique sur les performances des entreprises Tuniso-françaises. Fruit d'une enquête menée auprès de ses membres entre le 30 octobre et le 12 décembre 2024 ayant obtenu 243 réponses, ce baromètre souligne la résilience de ces entreprises en dépit d'un contexte socio-économique contrasté. La CCITF s'est attachée, dans un premier temps à établir un portrait sectoriel des performances des

entreprises répondantes tunisiennes (63%) et françaises ou à participation majoritaire française (26%), principalement situées dans le Nord Est (84%) de la Tunisie.

Selon le baromètre, 42% des entreprises répondantes ont enregistré une amélioration de leur chiffre d'affaires en 2024 par rapport à 2023 et 58% prévoient davantage de progression en 2025. Pour 2025, les entreprises sont plus prudentes quant à leur investissement, ce qui se traduit notamment par une baisse de la part des entreprises qui prévoient une augmentation de leurs investissements (39% contre 44% en 2024).

Par ailleurs, en ce qui concerne les échanges commerciaux avec la France, 41% des entreprises prévoient une amélioration en 2025, tandis que 33% anticipent une stabilité. Pour les échanges avec l'Afrique, 41% des répondants ont des relations limitées avec les pays du continent, ce qui constitue, selon la CCITF, un potentiel à exploiter.

L'opinion des entreprises sur le climat des affaires a évolué de manière positive par rapport à l'année 2023. Elles considèrent comme stables les climats économique (38%), social (56%) et politique (47%). Concernant les perspectives, elles estiment que le climat restera globalement rassurant sur les plans économique (36%), social (55%) et politique (53%).

Le baromètre met également en lumière les obstacles rencontrés par les dirigeants d'entreprises. Selon 94% des sondés, la pression fiscale constitue un frein majeur, tandis que 90% d'entre eux citent la situation économique, et 85% dénoncent la lourdeur des démarches administratives. L'inflation et le manque de liberté d'investissement sont également perçus comme des entraves par 80% des répondants. Les dirigeants d'entreprises proposent de relever ces défis à travers l'élaboration de nouvelles incitations financières et l'allègement des procédures administratives.

Enfin, le rapport souligne l'intérêt des entreprises pour les enjeux de développement durable, notamment concernant l'impact du Mécanisme d'ajustement carbone aux frontières (MACF) mis en place par l'Union Européenne. Alors

que 68% des entreprises affirment ne pas être concernées pour l'instant, 66% déclarent avoir déjà réalisé des investissements pour se conformer aux nouvelles normes.

## Ministère des Transports: Des programmes de sauvetage de Tunisair et de la SNCFT en cours de discussion

Le 31 janvier, le chef du gouvernement, Kamel Maddouri, a présidé un conseil ministériel restreint au Palais du Gouvernement, consacré à la situation de l'entreprise nationale de transport aérien Tunisair et à son plan de restructuration. Le ministre des Transports a souligné les principales difficultés que rencontre l'entreprise à savoir le vieillissement et la contraction de la flotte, passée de 34 avions en 2023 à 19 en 2024, les difficultés financières, et les enjeux de modernisation. Au cours de cette réunion, des mesures ont été approuvées pour améliorer la situation de l'entreprise dont la mise en place d'un système de gestion plus efficace, l'optimisation des ressources et l'ouverture de nouvelles lignes. Un plan de restructuration devrait être présenté au Conseil des ministres d'ici fin mars 2025. Le dossier de la restructuration de la Société nationale des chemins de fer tunisiens (SNCFT) a également été abordé le 30 janvier par le ministre des Transports, Rachid Amri, au cours d'une réunion de travail dédiée à l'élaboration d'un plan de sauvetage de l'entreprise publique. Le plan de sauvetage devrait permettre, dans un contexte où l'entreprise ne dispose pas de financement pour élargir sa flotte: (i) d'améliorer la disponibilité opérationnelle du parc ferroviaire; (ii) de proposer des solutions concrètes pour accélérer les opérations de maintenance; (iii) d'améliorer la qualité des services offerts aux voyageurs; et (iv) à moyen terme d'acquérir de nouveaux matériels roulants. Par ailleurs, le ministre a appelé à réhabiliter les lignes abandonnées et les lignes en difficulté, notamment la ligne A du RFR qui relie Tunis à Bordj Cédria (Gouvernorat de Nabeul).

## Inauguration à Sousse d'un projet pilote de production d'énergie verte à partir de déchets ménagers

Un projet pilote de production d'énergie verte à partir de déchets ménagers a été inauguré le 4 février à la décharge contrôlée de déchets ménagers de Oued Laya (Gouvernorat de Sousse). Cette unité a pour objectif d'exploiter et valoriser le biométhane issu de la fermentation des déchets organiques afin de le transformer en électricité renouvelable qui sera injectée dans le réseau national de la Société tunisienne d'électricité et de gaz (STEG). Alors que le potentiel de biogaz de la décharge est estimé à 2 200 m<sup>3</sup>/h, l'unité pilote n'en traite actuellement que 1,5% soit 20-30m<sup>3</sup>/heure ce qui représente tout de même une production de 60kWh d'électricité verte pouvant couvrir les besoins en électricité de 600 logements pendant un an. Financé par le gouvernement japonais à hauteur de 124 000 USD, ce projet est mis en œuvre par UN-Habitat Tunisie et placé sous la gestion de l'Agence nationale de gestion des déchets (ANGED). Dans le cadre de ce projet et alors que la Tunisie souhaite développer l'économie circulaire et la valorisation des déchets, dix décharges équipées de systèmes d'extraction de biogaz ont été identifiées dans la perspective de répliquer cette technologie.

**Tableau 1 – Principaux indicateurs structurels de la Tunisie.**

	2023	2024 (p)	2025 (p)
PIB nominal, en Mds USD	48,5	52,6	54,7
Croissance du PIB réel, en %	0,0	1,6	1,6
Taux d'investissement, en % du PIB	12,3	11,2	10,8
Taux d'épargne, en % du PIB	9,6	7,6	7,4
Taux d'inflation annuel moyen, en %	9,3	7,1	6,7
Solde budgétaire, en % du PIB	-6,9	-5,9	-5,1
Recettes publiques, en % du PIB	28,7	28,5	28,1
Dépenses publiques, en % du PIB	35,5	34,5	33,3
Dette publique, en % du PIB	82,4	83,7	84,3
Solde courant, en % du PIB	-2,7	-3,5	-3,4
Réserves de change, en Mds USD	9,1	8,7	7,7
Notation souveraine Fitch/Moody's	CCC-/CAA2 négatif	CCC+/CAA2 stable	-

Sources : World Economic Outlook Database (octobre 2024), FMI

**Tableau 2 – Principaux indicateurs conjoncturels de la Tunisie.**

Indicateurs macroéconomiques	Période	Valeur	Var. par rapport à la période précédente
Croissance trimestrielle du PIB, en %	T3 2024	1,8%	+0,8 p.p.
Taux de chômage, en % de la pop. active	T3 2024	16,0%	0,0 p.p.
Taux d'inflation mensuel, en %	Jan-2025	6%	-0,2 p.p.
Recettes touristiques cumulées, en Mds TND	Au 31/01/2025	547 M TND	+6,5% en g.a.
Revenus du travail cumulés, en Mds TND	Au 31/01/2025	681 M TND	+7,1% en g.a.
Indicateurs monétaires et financiers	Période	Valeur	Var. en g.a.
Taux d'intérêt directeur, en %	Au 06/02/2025	8,0%	0,0 p.p.
Réserves de change, en jours d'importation	Au 06/02/2025	102 jours	-17 jours
USD/TND	Au 05/02/2025	3,18	+1,85 %
EUR/TND	Au 05/02/2025	3,31	-1,39%

Sources : INS, BCT

# Libye

## Signature d'un protocole d'accord entre le LBBC et le Fonds de développement et de reconstruction de la Libye

Le 3 février à Londres, le *Libyan British Business Council* (LBBC) a signé un protocole d'accord avec le Fonds de développement et de reconstruction de la Libye, présidé par Belgasem Khalifa Haftar. Le Fonds a qualifié cet accord de « partenariat stratégique », soulignant qu'il renforcera la coopération avec les institutions britanniques. À Londres, le Fonds aurait également rencontré plusieurs entreprises britanniques dans divers secteurs, tels que les infrastructures, le conseil en ingénierie, la gestion de projets, le dessalement de l'eau de mer, les services médicaux, la construction et l'équipement d'hôpitaux, ainsi que la construction de ponts, aéroports, ports et autres spécialités sectorielles.

## Ouverture des premiers bureaux de change en Libye depuis 1969

Le 3 février, la Banque centrale de Libye (BCL) a annoncé l'approbation de 64 demandes d'ouverture de bureaux de change, marquant la création des premiers bureaux de change officiels en Libye depuis 1969, avant l'ère Kadhafi. La BCL a également décidé de prolonger jusqu'à la fin du mois de février 2025 la période d'acceptation des documents pour les sociétés ayant obtenu une approbation initiale mais rencontrant des difficultés dans l'achèvement de leurs démarches. La BCL a également confirmé l'ouverture de nouvelles demandes d'agrément pour la période du 1er mars au 30 juin. Cette initiative fait partie des efforts de la BCL pour réguler la vente de devises étrangères exclusivement par le biais d'organismes légaux, afin de mieux superviser et contrôler ces opérations conformément aux lois et règlements régissant le marché des changes.

## Signature de deux accords avec la société émiratie Global Builders pour le développement de Syrte

Le directeur exécutif de l'Autorité nationale de développement, Mahmoud Al-Fernaji, a signé le 4 février deux accords avec la société émiratie Global Builders visant à développer les infrastructures de la ville de Syrte. Ces accords, signés dans le cadre du partenariat de développement entre Libye et Emirats Arabes Unis, concernent : (i) la construction de la 2<sup>nd</sup>e phase de la route internationale sud de Syrte vers Sokna et Sebha ; et (ii) le projet d'entretien et de développement du complexe international de conférences de Syrte.

**Tableau 3 – Principaux indicateurs structurels de la Libye.**

	2023	2024 (p)	2025 (p)
PIB nominal, en Mds USD	44	44,8	48
Croissance du PIB réel, en %	10,2	2,4	13,7
Production de pétrole brut, en M de barils par jour	1,2	1,2	1,4
Taux d'inflation annuel moyen, en %	2,4	2,0	2,3
Solde budgétaire, en % du PIB	8,2	-4,8	-2,1
Solde courant, en % du PIB	14,6	11,1	12,5
Exportation de pétrole brut, en M de barils par jour	1,0	1,0	1,1
Réserves de change, en Mds USD	78,4	76,3	75,2

Sources : World Economic Outlook Database, Regional Economic Outlook Statistical Appendix (octobre 2024), FMI

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.

Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations :

[www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international](http://www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international)

Responsable de la publication : Service économique régional de Tunis

Rédaction : SER de Tunis

Abonnez-vous : [S'inscrire](#)

Clause de non-responsabilité – La Direction générale du Trésor s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, elle ne peut en aucun cas être tenue responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.